



SECTEUR LAC MILLETTE



Carte de randonnée présentée par :



**MRC des
Pays d'en-Haut**

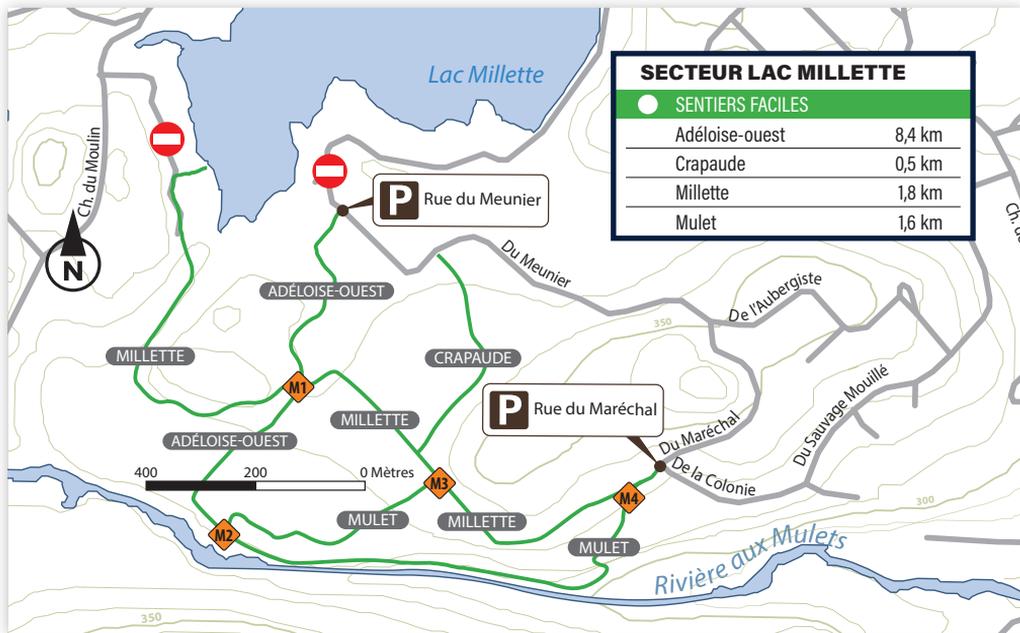


Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps.



Merci aux bénévoles de PASA.

Une contribution volontaire est demandée pour les sentiers de Sainte-Adèle : pleinairsteadele.com



Merci aux propriétaires des terrains de nous permettre l'accès à leurs propriétés. Nous prions les usagers de rester courtois en tout temps et de circuler dans les sentiers balisés seulement.